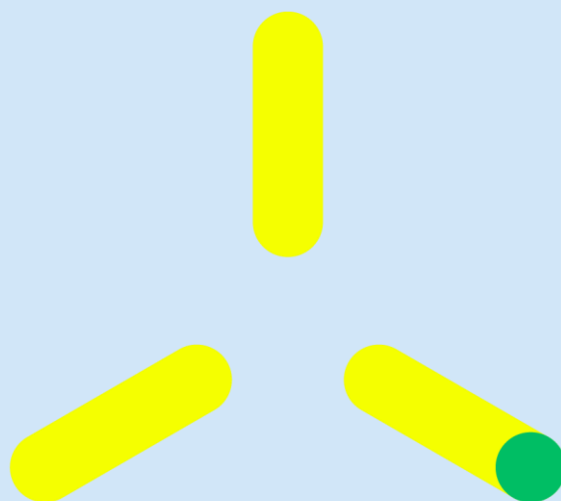


**Bilan de concertation préalable**

# **Projet de Libaros**

**Commune de Libaros**

**Du 26/08/2022 au 09/09/2022**



# Table des matières

<b>Projet de Libaros.....</b>	<b>1</b>
Commune de Libaros .....	1
<b>L'organisation de la concertation préalable.....</b>	<b>3</b>
Le cadre réglementaire de la concertation préalable.....	3
Le dispositif d'annonce.....	5
Le dispositif d'information.....	7
Le dispositif de participation du public .....	8
Le calendrier synthétique de la concertation préalable.....	9
<b>La participation du public.....</b>	<b>10</b>
L'analyse quantitative de la participation .....	10
L'analyse thématique de la participation et les réponses du porteur de projet .....	10
<b>Les enseignements de la concertation.....</b>	<b>12</b>
Sur la participation du public .....	12
Sur le projet .....	12

# L'organisation de la concertation préalable

## Le cadre réglementaire de la concertation préalable

La concertation préalable permet de débattre de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques principales d'un projet ainsi que de ses impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire.

Cette concertation permet, le cas échéant, de débattre de solutions alternatives, y compris, pour un projet de ne pas le réaliser.

Elle porte aussi sur les modalités d'information et de participation du public après la concertation préalable.

Cette concertation préalable constitue donc un mode de participation du public en amont d'un projet : avant le dépôt d'une demande d'autorisation.

La publicité de l'avis de concertation doit se faire 15 jours avant la tenue de cette concertation qui doit durer 15 jours minimum.

A l'issue de la concertation un bilan doit être rédigé ainsi qu'un rapport du porteur de projet précisant les mesures qu'il juge nécessaire de mettre en place pour tenir compte de la concertation.

Ces documents doivent être rendus publics.

Il existe plusieurs types de concertation préalable : la concertation préalable au titre du code de l'urbanisme et celle au titre du code de l'environnement.

La concertation préalable « code de l'environnement » a été créée par l'ordonnance n°2016-1060 du 3 août 2016 dite « sur la démocratisation du dialogue environnemental ». Ses modalités d'application sont précisées par le décret n°2017-626 du 25 avril 2017. Ces textes ont été repris aux articles L. 120-1 et suivants et R. 120-1 et suivants du code de l'environnement.

Ses modalités d'application sont précisées par le décret n°2017-626 du 25 avril 2017. Ces textes ont été repris aux articles L. 120-1 et suivants et R. 120-1 et suivants du code de l'environnement.

Ce décret renforce la procédure de concertation préalable facultative pour les projets assujettis à évaluation environnementale et ne donnant pas lieu à saisine de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

Le responsable du projet ou maître d'ouvrage peut donc prendre l'initiative d'organiser une concertation préalable volontaire.

Les objectifs du nouveau dispositif de concertation préalable sont énoncés par le nouvel article L.120-1 du CE.

Il s'agit de permettre au public :

- D'accéder aux informations pertinentes permettant une participation effective du public ;
- De demander la mise en œuvre d'une procédure de participation (dont les conditions sont précisées par les articles suivants)
- De disposer de délais raisonnables pour formuler des observations et des propositions ;
- D'être informé de la manière dont il a été tenu compte de ses observations et propositions dans la décision d'autorisation ou d'approbation des projets visés.

Comme le précise l'article L. 121-15-1 CE, la concertation préalable « code de l'environnement » permet de débattre de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques principales du projet ou des objectifs et des principales orientations du plan ou programme, des enjeux socio-économiques qui s'y attachent, ainsi que de leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire.

Cette concertation permet, le cas échéant, de débattre de solutions alternatives, y compris, pour un projet, son absence de mise en œuvre.

Elle porte aussi sur les modalités d'information et de participation du public après la concertation préalable ; c'est-à-dire de l'éventualité d'organiser une enquête publique ou une mise à disposition du public par voie électronique.

A cet effet, et dans le cadre d'une procédure environnementale coordonnée, le responsable du projet de parc photovoltaïque et le responsable du plan ou personne compétente en matière d'urbanisme ont décidé conjointement de réaliser une concertation préalable unique au titre de l'article L. 121-15-1 du code de l'environnement<sup>1</sup>. Cette concertation tient lieu de concertation obligatoire au titre de l'article L. 103-2 du code de l'urbanisme.

Le public pourra adresser ses observations et propositions par voie électronique ou postale au garant pour publication sur le site internet prévu pour la concertation préalable : [qenergy.eu/france/fr/libaros/](http://qenergy.eu/france/fr/libaros/)

Le garant établit dans le délai d'un mois, au terme de la concertation préalable, un bilan de celle-ci et résume la façon dont elle s'est déroulée. Ce bilan comporte une synthèse des observations et propositions présentées et, le cas échéant, mentionne les évolutions du projet, plan ou programme qui résultent de la concertation préalable.

Le garant informe le maître d'ouvrage, responsable du projet de parc ENR, et le responsable du document d'urbanisme, la Commission nationale du débat public et le représentant de l'Etat du déroulement et du bilan de la concertation préalable.

Le bilan de la concertation préalable est rendu public par le garant.

---

<sup>1</sup> « Lorsque le projet est soumis en partie à concertation obligatoire au titre des 2°, 3° ou 4° de l'article L. 103-2 du code de l'urbanisme et qu'il peut également être soumis en partie à concertation au titre de la présente section, le maître d'ouvrage peut faire le choix, avec l'accord de l'autorité compétente mentionnée à l'article L. 103-3 du code de l'urbanisme, de soumettre l'ensemble du projet à concertation au titre de la présente section selon les modalités prévues aux articles L. 121-16 et L. 121-16-1 du présent code. Cette concertation tient lieu de concertation obligatoire au titre de l'article L. 103-2 du code de l'urbanisme ».

## Le dispositif d'annonce

### Avis de concertation préalable

L'avis de concertation préalable a été envoyé en format A3 par courrier papier à l'ensemble des mairies situées dans un rayon de 6 kilomètres par rapport au contour de la zone d'implantation potentielle.

Cet avis a été envoyé le 12/08/2022, soit 15 jours avant le début de la concertation préalable aux communes suivantes :

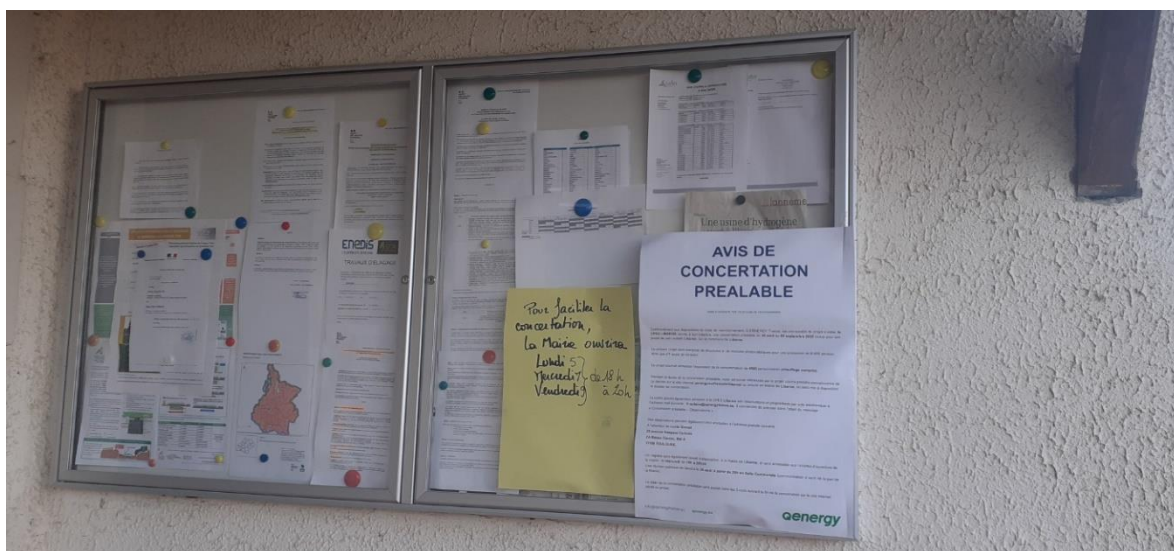


Illustration d'un avis de concertation public affiché en mairie

L'ensemble des preuves d'affichage est présenté en annexe 1.

### Publicité légale dans les journaux

L'avis de concertation préalable a été relayé sous la forme d'un encart dans les annonces légales de la presse quotidienne régionale.

Cet avis a été publié le 12/08/2022, soit 15 jours avant le début de la concertation préalable dans les publications suivantes : La Dépêche du Midi et La Nouvelle République 65.

### Concertation Débat public

### AVIS PUBLICS

### Concertation Débat public

#### AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

Société Q Energy France  
Lucie Grenet - Chef de Projets Solaires  
fr-solaire@qenergyfrance.eu

La concertation préalable sur le projet de centrale photovoltaïque au sol « Libaros », situé sur la commune de Libaros, aura lieu **du 26 août 2022 au 09 septembre 2022**.

Un dossier de présentation du projet solaire ainsi qu'un registre sont tenus à disposition du public à compter du 26 août en Mairie de Libaros, 15 Place de l'Eglise, 65330.

Ces informations sont disponibles sur le site internet : <https://qenergy.eu/france/fr/libaros/>  
Vous êtes également invités à venir prendre connaissance de ce projet lors d'une permanence publique qui aura lieu vendredi 26 août 2022 à partir de 20h en Salle Communale (communication à venir de la part de la Mairie).

#### AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

Société Q Energy France  
Lucie Grenet - Chef de Projets Solaires  
fr-solaire@qenergyfrance.eu

La concertation préalable sur le projet de centrale photovoltaïque au sol « Libaros », situé sur la commune de Libaros, aura lieu **du 26 août 2022 au 09 septembre 2022**.

Un dossier de présentation du projet solaire ainsi qu'un registre sont tenus à disposition du public à compter du 26 août en Mairie de Libaros, 15 Place de l'Eglise, 65330.

Ces informations sont disponibles sur le site internet : <https://qenergy.eu/france/fr/libaros/>  
Vous êtes également invités à venir prendre connaissance de ce projet lors d'une permanence publique qui aura lieu vendredi 26 août 2022 à partir de 20h en Salle Communale (communication à venir de la part de la Mairie).

#### Photo de l'encart d'annonce légale

L'ensemble des preuves d'affichage est présenté en annexe 2.

#### Site Internet dédié au projet

Le site Internet dédié au projet (<https://qenergy.eu/france/fr/libaros/>) a été mis à jour pour la concertation préalable. Une page a été publiée pour informer les visiteurs de la tenue de la concertation.

qenergy

GENERGY France > Libaros

Projet solaire  
**Libaros**

Zone d'implantation du projet

#### Les données clés du projet

Projet de parc photovoltaïque au sol avec maintien d'activité agricole

- ~8 MW de puissance
- 4500 habitants alimentés par an au minimum (chauffage compris)
- 75 000 tonnes de CO2 évitées sur 30 ans

#### Pourquoi développer un parc solaire sur ce site ?

- Un bon gisement en soleil permettant la production d'électricité verte à faible coût
- Ce projet permet de répondre aux objectifs nationaux et locaux en termes de production d'énergie verte
- Projet solaire permettant de maintenir l'activité agricole sur le site : création d'une activité à haute valeur ajoutée en agriculture biologique et en revente en circuit-court – protection des cultures et des animaux grâce aux

#### Impression d'écran du site projet durant la concertation préalable

## Le dispositif d'information

### Le dossier de concertation préalable

Q ENERGY France a rédigé un dossier de concertation préalable présentant le cadre de la concertation, ainsi que les caractéristiques et enjeux du projet solaire « LIBAROS ».

Une version numérique du dossier de concertation était consultable sur le site Internet du projet (<https://qenergy.eu/france/fr/libaros/>) à la rubrique « La concertation, au cœur du projet ».

**La concertation, au cœur du projet**

Q ENERGY s'est engagé à maintenir un haut niveau d'échange avec les premiers concernés par le projet : les riverains et leurs élus. Après l'accord de principe des conseils municipaux de Libaros en 2019, le développement du projet a débuté.

Depuis, plusieurs réunions publiques ont été organisées afin de tenir informer les habitants de Libaros de la suite du projet.

Dans le cadre de l'application de l'article 6-4 de la Convention d'Aarhus et de l'article L.120-1 du CE en date du 15 novembre 2021, je vous informe de l'ouverture d'une concertation préalable au projet « Libaros »

Consultez l'[avis de concertation préalable](#)

Consultez le [dossier de concertation préalable](#)

Pour plus d'informations sur le projet, poser vos questions ou émettre des suggestions, rendez-vous sur l'onglet contact, ou consultez le registre en mairie de Libaros (aux horaires d'ouverture), du 26 août au 09 septembre 2022 inclus.

Une réunion publique se tiendra le **26 août en salle communale de Libaros à partir de 20h** (informations supplémentaires à venir de la part de la mairie). Venez nous rencontrer !

**Une équipe projet dédiée au développement du projet Libaros**

<b>Chef de projet</b> <b>Lucie GRENET</b> <i>votre interlocuteur privilégié</i>	<b>Responsable régionale</b> <b>Jean LABASTE</b> <i>Pilotage</i>	<b>Ingénieur d'études</b> <b>Abdelhafid EL GUERROUJ</b> <i>Etudes techniques</i>
<b>Coordinateur ingénierie</b> <b>Victor BUCHEL</b> <i>Accès et chantier</i>	<b>Assistante projet</b> <b>Céline COMAYRAS</b>	<b>Chargé d'affaires environnement</b> <b>Magali SCHOUVERT</b> <i>Etudes paysagères et environnementales</i>

### Impression d'écran du site projet durant la concertation préalable

Par ailleurs, pendant toute la durée de la concertation, ce dossier a été mis à la disposition du public en version papier dans la mairie de la commune située au sein de la zone d'implantation potentielle : Libaros. Il était consultable aux horaires d'ouverture habituels de la mairie.

### Réunion publique

Une réunion publique s'est tenue le 26 août 2022 à 20h, au sein de la salle de fête de Libaros. Cette réunion a permis de présenter le projet, de recueillir les premiers avis et les premières questions. Ce moment d'échange a été organisé par Q ENERGY France et par la mairie de Libaros.

## Le dispositif de participation du public

### Le registre papier

Un registre papier a été mis à disposition dans la mairie de la commune située au sein de la zone d'implantation potentielle : Libaros. Ce registre a permis aux habitants de pouvoir s'exprimer librement par voie écrite sur le projet.

Ce registre papier était disposé à proximité du dossier de concertation.

### Le courrier électronique

Une adresse mail a été mise à disposition du publique afin de pouvoir déposer leur avis sur le projet. Cette adresse est disponible sur le dossier de concertation ainsi que sur la page internet (<https://qenergy.eu/france/fr/libaros/>). Cette adresse mail permettait aux habitants de contribuer en ligne.

The screenshot shows the website interface for the Libaros project. At the top, there is a navigation bar with the qenergy logo and a language selector set to FR. Below the navigation bar, a grey box contains the title "Une équipe projet dédiée au développement du projet Libaros" and a table of team members. Below this box, there is a "Contact" section with the name Lucie GRENET, her role as Chief of Project, and contact information including a phone number and email address.

Une équipe projet dédiée au développement du projet Libaros		
<b>Lucie GRENET</b> Chef de projet <i>vosre interlocuteur privilégié</i>	<b>Jean LABASTE</b> Responsable régionale Pilotage	<b>Abdelhafid EL GUERROUJ</b> Ingénieur d'études Etudes techniques
<b>Victor BUCHEL</b> Coordinateur Ingénierie Accès et chantier	<b>Céline COMAYRAS</b> Assistante projet	<b>Magali SCHOUVERT</b> Chargé d'affaires environnement Etudes paysagères et environnementales

**Contact**

Lucie GRENET  
Chef de Projet  
06 38 73 04 63 - [lucie.grenet@qenergyfrance.eu](mailto:lucie.grenet@qenergyfrance.eu) - 25 avenue Gaspard Coriolis, 31100 Toulouse

*Impression d'écran du site projet durant la concertation préalable*



## Le calendrier synthétique de la concertation préalable

Juillet 2022	Août 2022	Septembre 2022	Octobre 2022
Première implantation du projet	Du 12/08/2022 au 26/08/2022 : annonce de la concertation préalable, en mairie et dans les journaux  26/08/2022 : début de la concertation préalable  26/08/2022 : réunion publique en salle de fête	09/09/2022 : fin de la concertation préalable	Rédaction du bilan de concertation rendu publique

# La participation du public

## L'analyse quantitative de la participation

Les tableaux et graphiques ci-dessous visent à analyser de manière chiffrée la participation du public durant toute la concertation préalable.

### L'utilisation des moyens de participation

Moyens de participation	Nombre de contributions
Registre papier en mairie	13
Courrier numérique (e-mail)	5
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>

## L'analyse thématique de la participation et les réponses du porteur de projet

Moyens de participation	Nombre de contributions
Thème 1 – projet agricole	8
Thème 2 – développement d'une énergie renouvelable	7
Thème 3 – Insertion paysagère et environnementale	3
Thème 4 – Retombées économiques	12
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>

4 thèmes semblent émerger de l'ensemble des contributions recueillies.

### Thème 1 : Projet agricole

Nombre de contributions abordant le thème : 8

Les habitants de Libaros ont relevé le caractère décisif de l'enjeu agricole sur ce projet. Il a été noté qu'une attention particulière a été apportée à ce projet afin qu'une activité agricole soit maintenue en accord avec les besoins des exploitants agricoles.

#### La réponse de Q ENERGY France

Afin de continuer dans cette démarche vertueuse de maintien d'activité, Q ENERGY France mettra en place un système de récupération d'eau de pluie grâce aux panneaux solaires afin d'assurer une autonomie en eau pour les deux activités présentes : volaille et pommiers. Des bassins de récupération seront mis en place et alimentés par les gouttières en bas de panneaux.

### Thème 2 : Développement d'une énergie renouvelable

Nombre de contributions abordant le thème : 7

Les habitants de Libaros ont mis en avant le besoin de production d'énergie verte en France afin de répondre aux objectifs nationaux. Une autonomie en énergie est plus que nécessaire au vu du contexte actuel.

#### **La réponse de Q ENERGY France**

**Afin de continuer dans la démarche de développement des énergies renouvelables, Q ENERGY France a décidé de revoir l'implantation du projet. Une augmentation de la puissance installée a pu se faire, d'une part par la zone d'implantation élargie (tout en maintenant le critère de base : maintien de l'activité agricole) et d'autre part grâce à l'évolution technologique des panneaux solaires assurant un meilleur rendement.**

**Le projet permet donc désormais une production de 13,921 GWh/an.**

### **Thème 3 : Insertion paysagère et environnementale**

Nombre de contributions abordant le thème : 3

Les habitants de Libaros ont mis en avant l'importance de garder un bon équilibre entre développement d'énergies renouvelables et insertions paysagère et environnementale.

#### **La réponse de Q ENERGY France**

**Des études environnementales et paysagères seront intégrées au dossier afin de parcourir au mieux les deux enjeux.**

**Le site est protégé visuellement de toute la forêt communale alentours et est éloigné des habitations ainsi que du centre-village.**

**Des mesures pour maintenir les habitats naturels seront mis en place, tout en conservant les corridors écologiques du site (clôture spécifique pour le passage de faune par exemple).**

### **Thème 4 : Retombés économiques**

Nombre de contributions abordant le thème : 12

Les habitants de Libaros ont été sensibles aux retombés économiques que peut générer ce projet pour la commune et donc ses habitants. Il est mentionné que ce projet pourra en effet permettre d'investir sereinement dans le bien-être des habitants et de la commune.

#### **La réponse de Q ENERGY France**

**Le projet générera en effet plusieurs retombés économiques de part la fiscalité et le loyer versé à la mairie.**

**Par le foncier communal et la fiscalité additionnelle de Libaros, la majorité des retombés économiques reviendront à la commune.**

**La mairie prévoit notamment la révision de plusieurs bâtiments communaux, la baisse des impôts fonciers et la création d'un conseil d'administration pour la gestion du budget.**

**Les contributions sont situées en annexe 3.**

# Les enseignements de la concertation

## Sur la participation du public

*La concertation préalable a permis :*

- *Au public de connaître, de comprendre et de s'exprimer sur les propositions de Q ENERGY France sur l'implantation d'une centrale solaire de production électrique ;*
- *A Q ENERGY France d'avoir un éclairage sur les attentes et les questionnements des habitants du territoire.*

*Q ENERGY France note une bonne participation avec une trentaine de participants à la réunion publique et 12 contributions recueillies. Il est à noter que le dispositif d'annonce, d'information et de participation proposée lors de la concertation préalable a été bien accueilli et n'a aucunement remis en question.*

## Sur le projet

*Les principales préoccupations exprimées concernant les thèmes du projet agricole, le développement des énergies renouvelables et les retombés économiques du projet.*

*Conforté par l'ensemble des actions de dialogue territorial menées depuis le lancement du projet et les contributions recueillies lors de la concertation préalable, Q ENERGY France conduira des études ultérieures sur le projet. Celles-ci viseront notamment à optimiser le projet agricole grâce à l'autonomie en eau ainsi que l'insertion paysagère et environnementale en prenant en compte les besoins exprimés lors de la concertation préalable.*

*Q ENERGY France souhaite poursuivre le dialogue entamé avec les parties prenantes du territoire, et reste disponible pour répondre aux questions supplémentaires.*

*Ce bilan sera rendu public en étant transmis à la mairie de Libaros et mis à disposition en libre accès sur le site du projet (<https://qenergy.eu/france/fr/libaros/>).*

Annexe 1

**SAS GLGC**  
**C.GACHASSIN-C.LAMOLLE-**  
**F.GACHASSIN**

**Huissiers et Commissaires de Justice Associés**

*AFFICHAGE AVIS DE  
CONCERTATION PUBLIQUE*

*12.08.2022  
LIBAROS*

26 Cours Gambetta - BP 642 - 65000 TARBES  
TEL : 05.62.44.31.70 – FAX : 05.62.44.31.79  
[www.glgc-huissiers.fr](http://www.glgc-huissiers.fr) / [cyrielle.lamolle@glgc-huissiers.fr](mailto:cyrielle.lamolle@glgc-huissiers.fr)



1

of 4





**LE DOUZE AOUT DEUX MILLE VINGT DEUX  
A ONZE HEURES ET TRENTE MINUTES**

**A la demande de :**

La SA QENERGY, immatriculée sous le numéro 42337933800035, dont le siège social est à AVIGNON (84000) 330 rue du Mourelet, ZI de Courtine, prise en la personne de son représentant légal en exercice domicilié en cette qualité audit siège,

Via une société de projet à créer CPES LIBAROS,

**Me requiert afin :**

De constater l'apposition du panneau d'affichage d'avis de concertation publique préalable sis à Libaros (65330)

**Déférant à cette réquisition,**

*J'ai, Cyrielle LAMOLLE, Commissaire de Justice associée au sein de la SAS GLGC - C.GACHASSIN C.LAMOLLE F.GACHASSIN S.CAPDEVILLE en résidence à TARBES, 26 Cours Gambetta, soussignée,*



2

of 4





Certifie m'être rendue sur le site.

Sur place, j'ai pu constater lors de mon passage que le panneau d'avis de concertation préalable est visible et lisible depuis la voie publique ou d'un espace ouvert au public



Je me suis ensuite transportée en mairie de Libaros (65330) 15 place de l'Eglise.

Je constate que l'avis de concertation publique préalable est affiché sur les panneaux d'information de la mairie situé à l'extérieur et donc accessible à tout moment. L'affiche est visible et lisible.



De tout ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat auquel j'ai inséré 4 photographies

Pour servir et valoir ce que de droit

A handwritten signature in black ink, followed by a red circular official stamp. The stamp contains the text 'M. CYRIL LANGLE' and 'Maire de la Commune de...'.



## Annexe 2



**legales-online.fr**  
le site des annonces légales de la vie juridique des entreprises

**05 62 11 37 37**  
contact@legales-online.fr

### ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce (Réf : LDDM302681, N°182676 ) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : **La Dépêche Du Midi - 65**

Date de parution : 12/08/2022

Fait à Toulouse, le 20 Juillet 2022

Le Gérant

Bernard MAFFRE

#### AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

Société Q Energy France  
Lucie Grenet - Chef de Projets Solaires  
fr-solaire@qenergyfrance.eu

La concertation préalable sur le projet de centrale photovoltaïque au sol « Libaros », situé sur la commune de Libaros, aura lieu du **26 août 2022 au 09 septembre 2022**.

Un dossier de présentation du projet solaire ainsi qu'un registre sont tenus à disposition du public à compter du 26 août en Mairie de Libaros, 15 Place de l'Église, 65330.

Ces informations sont disponibles sur le site internet : <https://qenergyeu/france/fr/libaros/>  
Vous êtes également invités à venir prendre connaissance de ce projet lors d'une permanence publique qui aura lieu vendredi 26 août 2022 à partir de 20h en Salle Communale (communication à venir de la part de la Mairie).

Consultation sur [www.legales-online.fr](http://www.legales-online.fr); [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr); loi n°2012-387 art. 101 : « A compter du 1er janvier 2013, l'impression des annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce (...) est complétée par une insertion dans une base de données numérique centrale ».

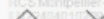
L'usage des Rubriques de Petites Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. L'Agence s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la partie droite de la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des publications concernées.



SNC L'Agence au capital de 385 000 Euros

Rue du Mas de grille - 31455 - Jean de Médin Cedex

RCS Montpellier - 404 010 200 - SIREN - 404 010 200 - SIRET - 404 010 200 0017 - TVA intracommunautaire :



1

of 1





**legales-online.fr**

le site des annonces légales de la vie juridique des entreprises

05 62 11 37 37

contact@legales-online.fr

## ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce (Réf : LDDM302688, N°182677 ) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Edition : **La Nouvelle République - 65**

Date de parution : 12/08/2022

Fait à Toulouse, le 20 Juillet 2022

Le Gérant

Bernard MAFFRE

### AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

Société Q Energy France  
Lucie Grenet - Chef de Projets Solaires  
fr-solaire@qenergyfrance.eu

La concertation préalable sur le projet de centrale photovoltaïque au sol « Libaros », situé sur la commune de Libaros, aura lieu du **26 août 2022 au 09 septembre 2022**.

Un dossier de présentation du projet solaire ainsi qu'un registre sont tenus à disposition du public à compter du 26 août en Mairie de Libaros, 15 Place de l'Eglise, 65330.

Ces informations sont disponibles sur le site internet : <https://qenergy.eu/france/fr/libaros/>

Vous êtes également invités à venir prendre connaissance de ce projet lors d'une permanence publique qui aura lieu vendredi 26 août 2022 à partir de 20h en Salle Communale (communication à venir de la part de la Mairie).

Consultation sur [www.legales-online.fr](http://www.legales-online.fr); [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr); loi n°2012-387 art. 101 : « A compter du 1er janvier 2013, l'impression des annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce (...) est complétée par une insertion dans une base de données numérique centrale ».

L'usage des Rubriques de Petites Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. L'Agence s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la partie droite de la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans les colonnes des publications concernées.

L'Agence

L'EXPERT DES ANNONCES LÉGALES

SNC L'Agence au capital de 385 000 Euros

Rue du Mas de grille - 34450 Saint-Jean-de-Vedas Cedex

RCS Montpellier - 404 010 209 - CODE APE : 7312Z - SIRET : 404 010 209 00017 - IVA intracommunautaire :

FR24040102

1

of 1



## Annexe 3

**From:** Sophie Zanardo <sophie\_zanardo@yahoo.fr>  
**Sent on:** Friday, September 9, 2022 12:22:41 PM  
**To:** fr-solaire <fr-solaire@qenergyfrance.eu>  
**Subject:** Concertation préalable - observations CPES Libaros

Concertation préalable pour le projet de parc solaire de Libaros

Je suis très favorable au projet de parc solaire de Libaros. Je le soutiens pour plusieurs raisons:

- Je suis pour le développement de la production d'énergie renouvelable et d'énergie locale, d'autant plus nécessaire avec la conjoncture actuelle (guerre en Ukraine).
- L'installation agrivoltaïque permet le maintien d'une activité agricole. Les deux projets agricoles sont en plus complémentaires entre eux et en symbiose avec le projet photovoltaïque.
- L'implantation du projet est discrète dans le paysage.
- Les habitants de Libaros peuvent s'impliquer grâce à la participation citoyenne.
- Ce projet va améliorer le budget communal et par conséquent le cadre de vie des habitants.

Sophie Zanardo  
527 route de Trie 65330 Libaros  
0661304980

**From:** Dieter <dg@perissee.fr>  
**Sent on:** Monday, September 5, 2022 4:33:10 PM  
**To:** fr-solaire <fr-solaire@qenergyfrance.eu>  
**Subject:** Concertation préalable - Observations projet "Libaros"

Bonjour,

tout d'abord je tiens à remercier aux porteurs de ce projet bien élaboré et mis au point.

J'ai consulté le dossier à la mairie et au cours de la soirée du 26/8/22.

Après étude approfondie, il me semble que c'est un projet qui n'apporte que des effets positifs à toutes les parties concernées.

Vue la Synergie de plusieurs utilisation de la même parcelle de terrain ce projet va réellement donner un plus pour la commune et les différents entreprises impliquées.

Surtout il me semble très positif de penser à une protection du sol contre le dessèchement par les panneaux/filets et leur ombrages qui en même temps donne un espace protégé pour la volaille. Vue la sécheresse de cet année c'est une perspective qui porte loin dans l'avenir.

Pour résumer: je suis très content de ce projet et fier pour toute la commune que cela peut se réaliser chez nous!

Dieter Gehrke

-- We humans must accept that infinite growth on a finite planet is SUICIDE!

**From:** Zanardo Lagleyze <filosophie@orange.fr>  
**Sent on:** Friday, September 9, 2022 9:57:09 PM  
**To:** fr-solaire <fr-solaire@qenergyfrance.eu>  
**Subject:** Concertation préalable et observations - CPES Libaros

Concertation préalable projet de parc solaire de Libaros

Ce projet est intéressant pour le village et ses habitants.

On pourra restaurer, entretenir les biens communaux plus facilement.

On pourra sans doute mieux subventionner les associations, ce qui permettrait d'organiser davantage de manifestations, de développer par exemple des activités culturelles, ce qui rendra le village plus vivant.

Philippe Lagleyze  
527 route de Trie 65330 Libaros  
0628350141

**From:** Hervé Le Quang Huy <lequang@neuf.fr>  
**Sent on:** Friday, September 2, 2022 6:42:34 AM  
**To:** fr-solaire <fr-solaire@qenergyfrance.eu>  
**Subject:** Concertation préalable - Observations Solaire Libaros

De Hervé Le Quang Huy, habitant de Libaros.

Projet très intéressant et préservant l'usage agricole des terrains avec une dimension plus respectueuse de l'environnement. Je suis vraiment pour ce projet.

Y a-t-il des données sur l'impact financier pour la commune ?  
Je soutiens totalement ce projet.

**From:** Anne Rubaek Christensen <rubaek@sfr.fr>  
**Sent on:** Friday, September 2, 2022 6:46:10 AM  
**To:** fr-solaire <fr-solaire@qenergyfrance.eu>  
**Subject:** Concertation préalable -Observations

Projet solaire Libaros.  
Enfin un projet de production d'énergie solaire local et  
environnemental. Je soutiens la mairie dans ce sens.  
Anne Rubaek Christensen, Libaros

Nom: BELLAVARDE Dominique 1  
et Jean Pierre  
Contact (mail / téléphone): 06.33.41.60.16  
dbellavarde@orange.fr  
Date: 07.09.22

Commentaire:

Exposé clair lors de la réunion  
de concertation du 26/08/22  
de la part de Lucie Grenet.

Nous espérons que ce projet aboutisse  
pour le mieux. être des prochaines  
générations = aussi bien au niveau  
de l'écologie dont il est urgent  
de s'occuper, qu'au niveau  
financier ce qui permettra aux  
libarossais d'avoir un budget plus  
souple pour la commune.

Nom : SABATHIER Pierre

Contact (mail/téléphone) : 07 8670 3357

Date : 07/09/2022

Commentaire :

J'Approuve ce Projet qui est  
des innovant (agriculture + Pannes  
Photovoltaïque -

espère qu'il va aboutir très  
Rapidement pour le bien de la planète  
et surtout également pour la Commune  
et de tous ces habitants.

Nom: Desplats André

Contact (mail/téléphone): ~~06~~112183149160<sup>3</sup>

Date: 07/09/2022

Commentaire:

Approuve ce projet



Nom: SOULES JEROME

Contact (mail / téléphone): 06/88/21/06/36<sup>4</sup>

Date: 7 SEPTEMBRE 2022

Commentaire:

PROJET NOUVEAU ALLANT DANS  
LE SENS DE LA TRANSITION ENERGETIQUE  
TOUT EN MAINTENANT UNE ACTIVITE  
AGRIQUE

J'APPROUVE ET SOUTIENS  
LE PROJET

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, stylized strokes that form a unique, abstract mark.



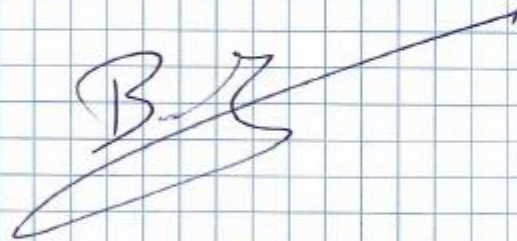
Nom: BELANGER-COMPIN NANCY

Contact (mail / téléphone): 06 77 80 24 54

Date: 7 SEPTEMBRE 2022

Commentaire:

AVIS FAVORABLE AU PROJET,  
LES RETOITÉES ECONOMIQUES  
POURRONT FAIRE BAISSER LA  
PRESSION FISCALE A TOUS LES  
HABITANTS DU VILLAGE

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'B' followed by a flourish that extends to the right and loops back under the 'B'.

SOULÈS ELIANE

313, Chemin de Peynaille  
65332 LIFFRÈS

6

Tel: 0562 9374 02

Excellent projet pour notre  
commune et ses habitants  
surtout à l'heure où la  
production d'électricité est un  
sujet -

J'espère que ce projet  
se réalisera rapidement  
J'approuve et je soutiens  
Soules

Soules Guy

7

313 chemin de peycailles  
Lézards

Je pense que ce projet apportera  
beaucoup à notre petit village  
j'approuve et je soutiens

Soules

LESTRADE BERNARD  
2504 Chemin de Paybats  
65330 LIBAROS

8

Ce projet arrive à point nommé.  
En effet, le changement climatique nous amène à repenser notre comportement vis à vis de la planète si nous voulons continuer à vivre sur celle-ci (et je le rappelle, il n'existe pas de terre bis)

Il nous faut (aujourd'hui et pas demain) reconsidérer notre manière de consommer et de produire, ce, sans délai.

Ce projet s'inscrit donc une des manières de considérer notre avenir et celui de nos enfants car nous ne sommes pas propriétaires de cette terre, seulement locataires.

J'APPROUVE ET JE LEU SIENS CE PROJET

LESTRADE



MAILLARD Catherine  
1405 Route de Trié  
65330 Libaudi

9

J'ai assisté à la présentation du projet agrivoltaïque dans la commune. Ce projet me semble important vue la situation énergétique, écologique et sociale, très difficile que nous traversons.

Ce projet ressemble des solutions aux défis à relever.

J'approuve et je soutiens ce projet.

C. Maillard

Nom: Vincent LACOSTE - Kathy LE BOURHIS

Contact (mail et téléphone) Vincent.lacoste@orange.fr  
06 23 43 53 81

Date: 9 Septembre 2022

Commentaire:

Nous trouvons que ce projet est novateur de part ce mélange de panneaux, d'arbres et d'animaux.

Ayant visité des sites similaires, mais sans ces 3 ateliers, les autres font beaucoup plus triste. Celui-ci apporte un côté plus vivant et un nouveau paysage à chaque saison.

Tout cela en produisant de l'électricité verte qui est complètement dans l'air du temps.

En vue du site très varié, on peut espérer des créations d'emplois et de l'embauche.

.../...

Suite Vincent LACOSTE / Kathy LE BOUENIS

Cela apportera aussi un  
gros apport financier pour le  
village, qui aidera aussi à  
l'entretien et crée.

Nous approuvons fièrement  
et soutenons ce projet.

Kathy LE BOUENIS Vincent LACOSTE

~~Kathy LE BOUENIS~~

~~Vincent LACOSTE~~

g.inda de Carlos ORTEGA  
1056 chemin Paysats

12

Le Projet que nous est  
Presenté ne peut que nous  
satisfaire pour aller de l'avant et  
améliorer le patrimoine et les  
finances de la commune, pour  
le bien de tous.

Nous approuvons et soutenons  
pleinement ce projet.

~~Stogant~~ g. Ortega



nom : LAGLEZIE Alain

13

Je trouve ce projet très intéressant car il est collectif. cela représente un revenu pour la commune de Liboros. avec le projet agricole très bien : production de pomme plus les vieilles cités éloignées des maisons des autre unité de production. super pour une production électrique "BIO".

Bon courage à M<sub>me</sub> la Maire pour porter le projet



Monsieur et Madame LAGLEYZE 14  
Didier Christiane

Nous tenons par la présente à soutenir  
le projet Agri. Photovoltaïque qui nous  
a été présenté lors de la dernière  
réunion publique à la Salle des Fêtes.

Nous tenons également à remercier  
Madame le Maire et son conseil municipal  
pour le travail effectué, en espérant  
son aboutissement.

Des retombées économiques pour notre  
village et ses habitants seraient les  
bienvenues pour son bon fonctionnement.

En souhaitant que ce projet voit le  
jour rapidement.

LAGLEYZE Didier

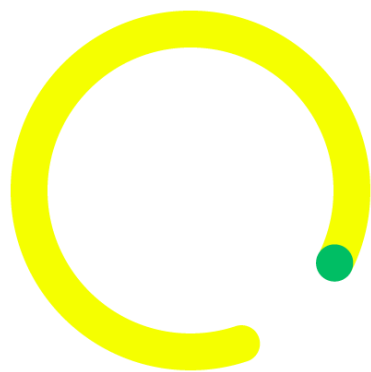


LAGLEYZE Christiane



## **QENERGY, partenaire pour la transition énergétique de vos territoires**

**Autrefois affiliés au Groupe RES, nous œuvrons depuis 23 ans dans le développement, la construction et l'exploitation de projets éoliens et photovoltaïques et, plus récemment, dans le développement de solutions de stockage d'énergie. Nous sommes présents sur tout le territoire grâce à un maillage d'agences réparties partout en France – le siège est basé à Avignon, et nous avons des agences de développement de projets à Toulouse, Bordeaux, Montpellier, Lyon, Nantes et Paris (200 collaborateurs).**



**[www.qenergy.eu](http://www.qenergy.eu)**